

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 septembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme BORSATO

Convocation envoyée le 19 septembre 2013

Publié le 27 septembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 79

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

#### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Françoise EHRE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE	M. Gilles TRAHARD
M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT	M. Jean DUBUET
M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA	M. Patrick ORSOLA
M. Christophe BERTHIER		Mme Françoise VANNIER-PETIT.

#### *Membres absents :*

M. Gilbert MENUT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	M. Michel JULIEN pouvoir à M. André GERVAIS
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Dominique GRIMPRET	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Gaston FOUCHERES	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. François DESEILLE
M. Rémi DELATTE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Michèle CHALLAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CAMBILLARD pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE****Pôle de Gérontologie Interrégional Bourgogne Franche - Comté (PGI BFC) -  
Demande de subvention de fonctionnement 2013**

Lancé en 2009, le Pôle de Gérontologie Inter-régional (PGI) Bourgogne Franche-Comté s'est engagé depuis plus de quatre ans à l'amélioration de la qualité de la vie des seniors à travers de nombreuses actions et projets. L'agglomération dijonnaise portée par les porteurs du CHU est fortement impliqué dans les questions de société liées aux effets du vieillissement et participe à des actions de développement économique sur le territoire notamment en lien avec le Pôle Vitagora dans les domaines de l'alimentation des seniors (projets FARINE+ et son pain senior, Projet SENIOR'ACT).

A l'issue de la phase de préfiguration, il a été décidé début 2013 de passer sous statut associatif en remplacement du GIE afin de permettre un meilleur développement du pôle et d'améliorer la représentativité des acteurs impliqués dans le fonctionnement en particulier les entreprises et les collectivités locales dont le Grand Dijon.

Les principales missions du PGI-BFC sont les suivantes :

- promouvoir le développement de la recherche et de l'innovation auprès des entreprises et des acteurs économiques afin de mieux connaître les attentes et les besoins spécifiques des seniors, ajuster les offres de service et créer des gammes de produits adaptées. Le PGI se positionne en interface privilégiée pour fournir une connaissance adaptée du marché, apporter une expertise dans les tests de nouveaux produits et proposer un accompagnement à la gestion de projet ;
- s'impliquer dans le transfert de compétences, l'échange de bonnes pratiques et la formation en gérontologie.

Par courrier en date du 10 juin dernier, l'association PGI BFC sollicite l'agglomération dijonnaise à hauteur de 10 000 €, au titre du fonctionnement du pôle pour l'année 2013 et conformément au plan de financement suivant :

Ville de dijon	10 000 €
Ville de Besançon	10 000 €
Grand Dijon	10 000 €
Grand Besançon	10 000 €
Conseil régional de Franche Comté	30 000 €
Conseil régional de Bourgogne	40 000 €
ARS Bourgogne	50 000 €
Total	160 000 €

Compte-tenu de l'intérêt présenté par le Pôle de Gérontologie Interrégional pour le territoire du Grand Dijon, la Communauté de l'agglomération dijonnaise propose de lui apporter un soutien financier à hauteur de 10 000 € aux côtés des autres collectivités.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'association Pôle de Gériatrie Inter-régional Bourgogne-Franche-Comté aux côtés des autres collectivités territoriales, une subvention de 10 000 € au titre de son exercice 2013 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2013.

**BUDGET PREVISIONNEL 2013 DE L'ASSOCIATION  
POLE DE GERONTOLOGIE INTERREGIONAL  
PRESENTATION DU 8 FEVRIER 2013**

**Association Pôle de Gérontologie Interrégional (PGI)  
Bourgogne Franche Comté**

**BUDGET TOTAL PGI**

Fonctionnement général (FG)			
DÉPENSES	Budget 2013	RECETTES	Budget 2013
<b>Frais de personnel</b>	<b>108 300</b>	<b>Subventions</b>	<b>160 000</b>
6063/4 : Fournitures	1 500	740: Ville Besançon	10 000
6061 : Carburant/EDF	2 500	740: Ville Dijon	10 000
<b>Fournitures et Carburant</b>	<b>4 000</b>	740: Grand Besançon	10 000
613 : locations (voiture, photocopieur)	28 000	740: Grand Dijon	10 000
615 : Maintenance, réparation	500	740: Conseil Régional Bourgogne	40 000
616 : Assurances	2 500	740: Conseil Régional Franche-Comté	30 000
<b>Services extérieurs</b>	<b>31 000</b>	740: ARS Bourgogne	50 000
622 : Rémunération d'intermédiaires	5 000		
623 : Communication, publication	8 500	<b>Transfert de charges</b>	<b>6 000</b>
625 : Frais de déplacement, missions, réception	3 000		
626 : Frais de téléphone et postaux (Orange)	3 500		
627 : Services bancaires	500		
628 : Divers (Apave, Desautel, Entretien Dijonnais)	2 000		
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>22 500</b>		
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>200</b>		
<b>TOTAL DÉPENSES FG</b>	<b>166 000</b>	<b>TOTAL RECETTES FG</b>	<b>166 000</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>0</b>	<b>DEFICIT</b>	

1 / 1

PROJETS			
DÉPENSES	Budget 2013	RECETTES	Budget 2013
<b>Frais de personnel</b>	<b>179 847</b>		<b>449 459</b>
6063/4 : Fournitures	4 900	7: Refactorations	9 882
<b>Fournitures et Carburant</b>	<b>4 900</b>	7: Adhésions Structures	57 577
611 : sous traitance	210 269	740: Grand Besançon	2 000
613 : locations (voiture, photocopieur)	1 000	740: NOVARTIS	25 000
<b>Services extérieurs</b>	<b>211 269</b>		
622 : Rémunération d'intermédiaires	2 400	740: Fonds CNSA	54 000
623 : Communication, publication	30 803	740: Fonds CNAV et CCMSA	65 000
625 : Frais de déplacement, missions, réception	16 760	740: Fonds ARS	230 000
626 : Frais de téléphone et postaux (Orange)	3 000	740: Fonds CARSAT	6 000
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>52 963</b>	<b>740: Autres attendues</b>	
<b>TOTAL DES DÉPENSES PROJETS</b>	<b>448 979</b>	<b>TOTAL DES RECETTES PROJETS</b>	<b>449 459</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>479</b>	<b>DEFICIT</b>	

**COMMENTAIRES :**

Personnel composé:

- d'une directrice générale à 80% sur le Fonctionnement général et 20 % sur les projets (1 ETP)
- d'une secrétaire à 80% sur le Fonctionnement général et 20 % sur les projets (1 ETP)
- de 4 chargées de mission 100% sur les projets (3,3 ETP)
- de 1 stagiaire 100% sur 3 mois (mars à juin)

« Le vieillissement au cœur de  
nos actions,

**PGI** Pôle de  
Gérontologie  
Interrégional  
Bourgogne & Franche-Comté

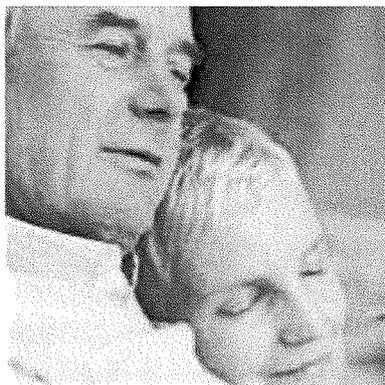
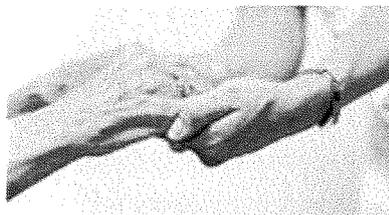
la qualité de vie, notre défi au  
quotidien. »

## PROGRAMME DE TRAVAIL 2013

validé par l'Assemblée Générale du 8 février 2013

**PGI** Pôle de  
Gérontologie  
Interrégional  
Bourgogne & Franche-Comté

Pôle de Gérontologie Interrégional  
Bourgogne Franche-Comté



L'association « Pôle de Gérontologie Interrégional Bourgogne Franche-Comté » (PGI) a été créée dans la continuité de la structure de préfiguration existante par les acteurs du milieu de la gérontologie de Bourgogne et de Franche-Comté qui se sont réunis en assemblée générale constitutive le 10 décembre 2012

Initié le 20 avril 2010 suite au regroupement de sept membres fondateurs, les CHU de Besançon et de Dijon, les Universités de Bourgogne et de Franche Comté, la CARSAT BFC, l'association « le Gérontopôle Pierre Pfitzenmeyer » et l'Institut Régional du Vieillissement, le PGI a su fédérer, en inter-région des partenaires nombreux, dans un esprit de pluridisciplinarité et de transversalité, autour de projets collaboratifs et innovants. Il est rapidement devenu un lieu d'échange, de réflexion sur les problématiques relatives au champ du vieillissement et un pôle d'expertise gérontologique reconnu.

Cette nouvelle étape correspond à la reconnaissance du travail réalisé depuis près de 3 ans par le PGI notamment à travers la conduite de projets de recherche de grande ampleur et d'actions à destination du grand public.

Fort de cette réussite et de ce dynamisme, le PGI engage une nouvelle étape de son développement à travers sa transformation en association. Il s'agit d'élargir sa structure décisionnelle à l'ensemble de ses partenaires impliqués : les fondateurs, les entreprises industrielles et les acteurs économiques ; les acteurs de la prise en charge des personnes âgées ; les acteurs institutionnels en lien avec le secteur de la gérontologie et les collectivités territoriales.

L'association PGI a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des seniors à domicile, en institution ou en milieu hospitalier. Elle articule ses missions autour de deux axes de travail :

- ✓ **Promouvoir le développement de la recherche et de l'innovation** avec une approche transverse du vieillissement (nutrition, ergonomie, domotique, e-santé...) afin de bénéficier des retombées économiques et sociales dans les deux régions ;
- ✓ **Favoriser les synergies et la coordination des acteurs de la gérontologie** grâce à des actions et des études autour d'actions de communication, de prévention et de formation à destination des professionnels, des aidants et des personnes âgées.

## UNE COMMUNICATION CROISSANTE VERS LE GRAND PUBLIC

La poursuite du développement du site Internet pour informer l'ensemble des partenaires sur les projets et actions du PGI, sur ses publications et sur la documentation en ligne. Le site ouvrira des espaces collaboratifs pour les groupes de travail. Chaque partenaire pourra faire un lien du site du PGI sur le site de sa structure et vice et versa ce qui permettra plus de lisibilité entre partenaires et renforcera le maillage du réseau sur le champ de la gérontologie.

De nombreuses actions relevant des relations publiques et institutionnelles seront mises en œuvre pour permettre au PGI d'élargir ses partenariats institutionnels, universitaires, professionnels, industriels, associatifs... et de jouer pleinement son rôle de fédérateur en lien avec les questions liées au vieillissement.



La Journée Nationale des Aidants (JNA) en octobre 2013 en partenariat avec Novartis et grâce au soutien de la ville de Dijon et du Grand Dijon.

Le PGI souhaite inscrire ses actions dans une volonté de prévenir et d'accompagner la dépendance au plus près des aidants et propose donc : Une Campagne de communication Aidants sur 3 ans à destination du grand public et des professionnels de santé en partenariat avec Novartis, l'IRV et le GIE Impa et avec une prestation valorisée de la part de la ville de Dijon.

3

2011 : Permettre au grand public et à l'aidant de s'identifier en tant que tel et d'accepter le statut d'aidant par **des messages simples sous forme de mise en situation** (vulgarisation, banalisation de la notion d'aidant),



2012 : Sortir l'aidant de son isolement par une **communication solidaire des professionnels de santé**, témoignant d'un engagement commun,



2013 : informer sur les différentes alternatives d'aides en **valorisant des structures existantes sur l'inter-région** grâce à un outil cartographique de recensement et un livret.

Un outil cartographique via le site du PGI et un livret de recensement des structures d'aides aux aidants pour répondre aux attentes des aidants recensés lors de la JNA 2011 et partant du constat qu'à ce jour, il existe une trop grande diversité (foisonnement des approches et des actions, richesse et créativité des offres, multiplicité des acteurs ...) mais également une trop grande disparité des actions ciblées s'adressant aux aidants (dispersion sur les zones urbaines et rurales...). L'outil permettra un recensement des structures d'aide

aux aidants par type de catégorie : information/conseil, écoute/accompagnement psychologique, prévention/formation, solution de répit.

Il donnera ainsi la possibilité de pouvoir identifier et consulter les différentes structures existantes à proximité du domicile de la personne aidée et offrira aux structures la possibilité de valoriser leurs actions.

## **DES ACTIONS LOCALISEES SUR LES TERRITOIRES REGIONAUX**

Le PGI assure une mission de conseil et d'expertise et, c'est à ce titre, qu'il participe régulièrement à la mise en place ou à l'évaluation de projets locaux. Ces démarches permettent de développer la réflexion gérontologique dans une dynamique de proximité en appréhendant la question du vieillissement au plus près de la réalité des différents territoires, afin d'apporter des réponses appropriées à chacun d'eux. C'est dans ce cadre que les actions suivantes ont été mises en place et seront poursuivies en 2013 :

Le projet « Génération Proches » (magazine virtuel) : en partenariat avec l'IRV et Novartis, a pour but de suivre le quotidien des aidants familiaux à travers des portraits de couples aidants-aidés et des enquêtes menées sur 13 régions explorant l'ensemble des dimensions socio-économiques : un véritable Tour de France journalistique et photographique !

Pour couvrir la Région Franche-Comté, un Comité Régional Consultatif Editorial a été créé afin de réaliser un premier état des lieux. Ce Comité regroupe des acteurs de santé, des professionnels socio-sanitaires, des représentants associatifs, de l'administration et des élus régionaux.

Le PGI, élu Bureau du de l'Observatoire de l'Age de la ville de Dijon (collège institutionnel) animé par l'OPAD (Office des Personnes Âgées Dijonnaises), participe d'ores et déjà activement au groupe de travail pour mener à bien des actions locales ciblées pour favoriser un mieux vivre ensemble dans la ville.

## **DES COLLABORATIONS, PARTENARIATS ET COOPERATIONS**

Le PGI s'efforce de renforcer les collaborations avec ses partenaires et créer de nouvelles synergies entre les acteurs publics et privés pour favoriser les échanges et la recherche sur de nouvelles thématiques de réflexion. En effet, lors de l'Assemblée Générale Constitutive du PGI, le 10 décembre 2012, le PGI a pu constater l'intérêt de ses partenaires pour se positionner sur les actions existantes et pour en faire émerger de nouvelles.

Le PGI collabore avec ses partenaires sur les différents territoires. L'IRV et le PGI œuvrent conjointement pour favoriser une meilleure prise en compte des problématiques liées au vieillissement dans un esprit de transversalité et de pluridisciplinarité grâce à la mise en réseau des acteurs du champ de la gérontologie en Franche-Comté pour l'IRV et en inter-région Bourgogne et Franche-Comté pour le PGI.

Les missions des deux associations s'attachent à être complémentaires, ce qui favorise leur collaboration, et reposent sur des spécificités propres à chacune.

Pour l'IRV : la conception du vieillissement comme un processus et non comme référence à une tranche d'âge, qui implique que l'IRV s'intéresse à des thématiques ne concernant pas forcément le public âgé (vieillissement au travail par exemple) ; une mission générale de sensibilisation de la société aux questions du vieillissement, sous tous ses aspects afin de faire évoluer la société dans la prise en compte du vieillissement ; un rôle de moteur auprès des chercheurs pour impulser la réflexion et la recherche sur le vieillissement, mais également pour encourager les projets innovants développés par les partenaires de son réseau et les faire connaître.

Pour le PGI :

- une mission d'innovation et de recherche pluridisciplinaire dans les domaines transverses au champ de la gérontologie (nutrition, motricité, domotique, psychogériatrie, e-santé...) en valorisant les travaux sur le plan industriel, dans le but notamment de retombées économiques et sociales dans les deux régions et en favorisant les synergies entre ses partenaires ;
- une mission d'expertise pour l'ingénierie et la promotion de projets collaboratifs, pour fournir la connaissance du marché senior (pratiques, usages et communication) et à ce titre le PGI peut vendre des prestations intellectuelles et des services ;
- une mission de formation et de transfert de compétences vers l'ensemble des acteurs de la prise en charge de la dépendance; il propose des actions et des études pour permettre le développement de la mutualisation de bonnes pratiques au sein des structures de gérontologie mais également au service des personnes âgées à domicile.

Dans ce cadre, le PGI a pour vocation la labellisation et la coordination d'actions (ingénierie de projets, actions de promotions, actions de mutualisation éventuelles,...).

Présents ensemble sur la Région Franche-Comté, le PGI et l'IRV se soutiendront sur des actions communes en apportant chacun leurs compétences au service de ces actions et veilleront à ne pas agir de manière redondante, mais au contraire à renforcer leurs complémentarités.

Ainsi, la collaboration entre les 2 structures se fait déjà sur la problématique des aidants avec la participation de l'IRV au groupe de travail du PGI sur diverses actions qu'il mène sur ce thème : campagne de sensibilisation des aidants, outil de recensement des structures...

Le PGI renforce son partenariat avec Vitagora sur le Congrès Goût-Nutrition-Santé 2013 avec la tenue d'un pavillon Santé, troisième composante thématique du congrès. Le PGI fait venir des partenaires santé à ses côtés pour valoriser leurs actions de prévention en nutrition-santé chez les personnes âgées.

Le PGI active un partenariat avec Cérélab dans le cadre de la promotion d'un pain senior et s'associe avec Cérélab sur Gerontexpo 2013 (en mai à Paris) sur un stand commun.

## DES PROJETS DE RECHERCHE ET DES ACTIONS À POURSUIVRE

Afin de connaître les aidants pour mieux les accompagner, le PGI porte un programme de recherche de grande ampleur : la COHORTE ICE (Informal Carers of Elderly) avec 7 000 aidants informels, 4 groupes de pathologies, 10 ans d'étude, 2 régions comptant une forte population âgée. Ce projet vise à suivre longitudinalement le parcours de vie des aidants afin de leur proposer un accompagnement optimisé en termes de qualité de vie, de coût et de bien-être.

L'objectif à atteindre est de terminer l'étude de faisabilité partie 2 afin de :

- définir et réaliser la phase de test de la procédure d'inclusion de la cohorte au sein des services cliniques de Bourgogne et de Franche-Comté ;
- d'achever la rédaction du projet de cohorte ICE ;
- et d'obtenir les financements nécessaires au lancement opérationnel du projet.

L'étude de faisabilité partie I a été réalisée en 2012 avec le soutien de la CARSAT BFC et de Novartis puis sur fonds propres du PGI.

L'étude de faisabilité partie II sera réalisée en 2013 avec le soutien de la CNSA (Caisse Nationale des Solidarités et de l'Autonomie) dans le cadre de la Section V "Autres dépenses en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes".

Le PGI et ses partenaires ont candidaté à plusieurs appels à projets (réponses en attente) et poursuivront en 2013 en fonction des pathologies choisies pour cette cohorte :

- Appel à projet du Cancéropôle Grand Est « Programme Emergence en recherche translationnelle et clinique en oncologie » (dépôt : août 2012) : réponse attendue en janvier 2013
- Appel à projet de l'Institut National du Cancer « Projets libres de recherche en Sciences Humaines et Sociales, Épidémiologie et Santé Publique 2013 » (dépôt : 9 janvier 2013)
- Appel à projet de l'Agence Nationale de la recherche « Programme Blanc » (dépôt : 17 janvier 2013)

**Partenaires :** Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, les cliniciens des CHU Dijon et de Besançon, Centre de Lutte contre le cancer Georges François Leclerc, Plateforme nationale de recherche clinique « Qualité de vie et cancer », Fondation Nationale de Gérontologie

**Soutiens institutionnels :** la ville de Dijon, la ville de Besançon, le CCAS de Dijon, le CCAS de Besançon, le CCAS de Montbéliard, le Conseil Général du Doubs, le Conseil Général du Territoire de Belfort, le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil Régional de Franche-Comté, la CARSAT Bourgogne Franche-Comté, l'Institut Régional du Vieillissement, Novartis Pharma, les associations travaillant au contact des aidants (France Alzheimer Côte-d'Or, le Collectif Inter Associatif Sur la Santé Bourgogne, l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Bourgogne) et l'association Gérontopôle Pierre Pfitzenmeyer, le Pôle de compétitivité Vitagora Goût-Nutrition-Santé, le Gérontopôle de Sheerbrooke et la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés

Missionné par la CARSAT BFC, le PGI doit s'attacher à la rédaction du cahier des charges et à la réalisation d'un test d'un module de prévention sur la thématique du sommeil « **Prélevons notre capital santé, prenons soin de notre sommeil** » dans l'optique d'élargir l'offre du programme « Santé Seniors Bourgogne ».

Dans une dynamique de promotion de la santé, ce module sommeil a vocation à sensibiliser, informer et éduquer le public âgé à domicile à une bonne hygiène du sommeil. « Mieux connaître et évaluer pour mieux prévenir », tel est le leitmotiv de ce module. Il aide les personnes âgées à reconnaître les caractéristiques du sommeil et de l'éveil, à leur apporter des conseils et des solutions afin de traiter les troubles simples du sommeil et à déclencher si besoin une prise en charge thérapeutique auprès d'un spécialiste si des problèmes plus spécifiques sont identifiés.

Les objectifs sont :

- d'expérimenter le module Sommeil auprès de deux groupes test à Dijon et à Créancey ;
- de rédiger le rapport de test ;
- de rédiger le rapport final ;
- et de concevoir les supports de communication.

**Partenaires** : Laboratoire d'explorations du système nerveux (CHU de Dijon), Programme de prévention « Santé Seniors Bourgogne », FAPA.

Missionné par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne, le PGI a en charge la promotion et la coordination d'un programme de prévention dont le contenu repose sur l'expertise d'acteurs locaux. Il s'agit du programme OMEGAH (Objectif Mieux Etre Grand Age Hébergement) qui s'adresse aux personnes âgées de Bourgogne hébergées en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).



Il s'agit de faire connaître et de déployer le programme OMEGAH sur les territoires ciblés par l'ARS. Le contenu du programme OMEGAH est axé sur les thématiques en lien avec les fonctions cognitives, la motricité et la nutrition et il sera élargi à de nouveaux modules dans les années à venir.

**Partenaires** la CARSAT Bourgogne & Franche Comté, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Bourgogne et la Mutualité Française Bourgogne (MFB), les garants des modules du programme

Le PGI souhaite proposer un offre de services à destination des EHPAD de Bourgogne et Franche Comté qui vise à proposer des prestations comprenant trois volets :

- **la création d'une plate-forme de gestion informatisée des listes d'attente** : le PGI propose de créer et de mettre à disposition des EHPAD un outil de gestion des liste d'attentes des demandes d'inscriptions à travers 2 espaces : un espace dédié au grand public et un espace dédié aux professionnels ;
- **la mutualisation des bonnes pratiques dans le domaine de l'animation** : il s'agit de permettre aux EHPAD un accès à des outils d'animation à des tarifs préférentiels et également de faciliter l'échange de bonnes pratiques grâce à un forum/FAQ ;
- **deux sessions d'information/formation ciblées par département à destination des professionnels de santé** : le PGI propose aux établissements d'accéder à une offre de formation de qualité, spécialisée, et territorialisée sur deux thématiques : l'accompagnement en fin de vie et la conduite d'opposition et refus de soin dans la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

Avant de se lancer dans ce projet, le PGI sollicitera les EHPAD avec le soutien des fédérations pour avoir un retour de leur intérêt sur cette offre de services et de leur souhait ou non d'adhérer afin de se rendre compte du potentiel de financement par adhésion.

L'étude sur la compréhension des mécanismes d'admissions aux urgences suivies ou non d'une hospitalisation des personnes âgées en provenance d'EHPAD a été commandée par l'ARS Bourgogne et vise à comprendre les mécanismes de demandes d'hospitalisations en identifiant, analysant les causes non médicalement justifiées et en préconisant des solutions.

La cible :

- les résidents qui pourraient rester en EHPAD ;
- les EHPAD qui pourraient être sécurisés dans la prise en charge de leurs résidents ;
- les établissements sanitaires (services d'urgence) qui pourrait être désengorgés.

Il s'agit d'estimer la proportion des admissions aux urgences jugées médicalement non pertinentes selon l'*Appropriateness Evaluation Protocol* version française (AEPf) dans une Structure des Urgences (SU) puis la proportion des hospitalisations dans l'un des services de soins de l'établissement, des personnes âgées en provenance d'un EHPAD de Bourgogne.

Les objectifs secondaires sont :

- d'identifier les déterminants de non pertinence des admissions aux urgences et des hospitalisations ;
- d'analyser l'effet organisationnel des EHPAD sur la pertinence des admissions aux urgences et des hospitalisations ;
- de déterminer les coûts, pour l'Assurance Maladie, des admissions aux urgences et des hospitalisations non pertinentes dans les hôpitaux de la région Bourgogne ;
- de proposer des dispositifs permettant de limiter la prévalence ou l'effet des déterminants de non-pertinence des admissions et des hospitalisations et calculer le coût de ces dispositifs

Une grille de recueil des données médicales à renseigner à partir du service des urgences a été constituée. Elle repose sur des situations médicales symptomatiques ou syndromiques. La grille AEPf des admissions élaborée par la HAS constitue une base solide enrichie après réflexion dans le contexte particulier de la gérontologie.

Une grille d'enquête miroir a été construite, à renseigner dans l'EHPAD auprès du médecin coordonnateur et si nécessaire auprès du médecin traitant.

Parallèlement, la rédaction d'un protocole d'étude (sélection des dossiers, stratification de l'échantillonnage, sur quels volumes, ...) a été réalisée, s'attachant des compétences en méthodologie et recherche.

**Partenaires** : le CHU de Dijon, le Gérontopôle Pierre Pfitzenmeyer

Missionné par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA), le PGI doit élaborer une grille de fragilité des retraités en GIR 5 et 6 dont l'objectif est de :

- prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées en GIR 5 et 6 ;
- graduer le plan d'aide en fonction des facteurs de risque identifiés.

Le PGI a pour mission d'animer la réflexion et de coordonner un groupe de travail autour de la rédaction d'un protocole d'expérimentation avec l'appui méthodologique d'experts :

- Identification et pondération des facteurs de fragilité ;
- Identification des facteurs de fragilité sur lesquels des réponses existent actuellement ;
- Priorisation des réponses à apporter.

Le PGI a en charge la réalisation de la phase de test pour tester l'appropriation de l'outil par les évaluateurs et valider l'efficacité de la grille qui a vocation à être utilisée sur l'ensemble des régions sur impulsion des instances nationales.

**Partenaires** la CARSAT Bourgogne & Franche Comté, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Bourgogne et Franche-Comté, le CHU de Besançon, le CHU de Dijon, l'Université de Franche-Comté et l'Université de Bourgogne, le GIE Impa.

## DE NOUVEAUX PROJETS ET UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Le projet d'une journée interrégionale sur le thème « des innovations pour les seniors » à Besançon. Cette journée permettra une approche généraliste des innovations à destination des personnes âgées, des aidants informels, des professionnels de santé. Il s'agit de faire connaître au grand public des produits et services innovants sur des thématiques comme la nutrition, l'ergonomie, le design.... Elle sera organisée en collaboration avec le Grand Besançon et son regroupement. Il a pour objectif de reprendre les problématiques traitées par le PGI grâce à l'ensemble de ses partenaires : institutionnels, industriels et chercheurs.

Ce projet pourrait conduire à l'émergence de projets collaboratifs et ainsi impulser ainsi une dynamique sur nos régions en faveur des personnes âgées.

Le projet Dijon Santé Franche-Comté / Bourgogne est un partenariat avec la télévision inter régionale sur internet (web TV) Dijon Santé.fr pour la création de dossiers thématiques gérontologiques (sous formes de reportage, interviews et articles).

Le choix des intervenants et des sujets abordés se fera en lien avec les actualités du PGI par le biais d'un comité éditorial consultatif.

En effet, la création en janvier 2009 d'une web TV en Bourgogne Franche Comté (Dijon Santé.fr) répond aux attentes des usagers en matière d'informations locales, avec une parution mensuelle thématique dédiée à la santé et aux politiques sanitaires locales.

Elle s'adresse aux usagers, aux professionnels de santé et aux acteurs de terrain du monde de la santé. Son contenu est structuré en diverses rubriques : Reportages thématiques, actualité, fiches pratiques, village des associations, et comporte des séquences vidéo (reportages, interviews...) ainsi que du texte.

La fréquentation du Web site est d'environ 7000 internautes par mois.

L'objectif est de créer une rubrique gérontologique en partenariat avec Novartis afin de faire connaître le PGI et ses partenaires comme acteur leader en gérontologie auprès de l'ensemble des acteurs des 2 régions.

Ce projet permet de valoriser les actions portées par le PGI et d'être un relais d'information des manifestations grand public (Journée Nationale des Aidants, Campagne de sensibilisation Aidants...). Il contribue en ce sens à l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées.

**Partenaires** : Dijon Santé, Novartis

Le projet de formation des gériatres et médecins à orientation gériatrique par des spécialistes est une approche pluridisciplinaire et en cascade de la formation grâce à un outil de e-learning

Cette action permettra de faire vivre le réseau de gérontologie des deux régions et de promouvoir l'échange de bonnes pratiques en matière de formation.

Il s'agit d'accompagner les professionnels de santé sur l'amélioration de la prise en charge grâce à un programme de formation continue des gériatres ou médecins à orientation gériatrique de Bourgogne Franche Comté en favorisant les échanges à distance par un outil de e-learning. Le thème pressenti en 2013 est le risque vasculaire du sujet âgé par une approche pluridisciplinaire

La première étape est la constitution d'un groupe d'experts inter régionaux pour l'élaboration de l'enseignement, l'alimentation de la plateforme, la validation d'indicateurs de performance de la formation : expert en gériatrie, cardiologie, diabétologie, neurologie, psychiatre, néphrologie ...

La deuxième étape permettra la formation des gériatres référents ou généralistes à orientation gériatrique référents (100 personnes) par le groupe d'experts en e-learning et présentielle pour l'approfondissement et les cas cliniques.

La dernière étape sera la formation des gériatres ou généralistes à orientation gériatrique par les référents sous forme de réunions locales et avec l'outil de e-learning.

**Partenaires** : le CHU de Besançon, le CHU de Dijon et Novartis.

Des contacts ont été pris pour travailler en partenariat avec la SGE (Société Gérontologie Est) : transfert de compétences et échanges de bonnes pratiques – homogénéisation des formations sur le grand est.

L'objectif du projet **MEDIATE** « interMEdiating solution- including formal and informal carers-for Managing **Daily Activities for The Elderly** at home » est de développer, construire et mettre en œuvre, entre les parties prenantes, la communication et une solution organisationnelle qui puisse offrir un service riche en qualité, et ouvert, qui soit approprié aux personnes âgées, mais qui soit également élargi à tous les besoins fonctionnels existants au niveau social et qui doivent être facilités et coordonnés.

Reconnaître d'une part qu'existent déjà des plateformes et solutions (comme les plateformes Andago ou Linksmart, voir le tableau ci-dessous) pour aider les personnes âgées et organiser le travail du réseau professionnel de partenaires (qui sont présents en MEDIATE comme des composants ordinaires de l'écosystème du projet) et, d'autre part, les plateformes interactives entre les personnes âgées et les aidants informels (voir les plateformes UniversAAL ou WeCare). Il y a un besoin de renforcer les interactions entre et parmi les professionnels de l'aide et les aidants informels sans l'intervention d'une personne référent qui serait sensé tout savoir. MEDIATE se focalise sur le rôle du, et, le support donné par le réseau informel de manière générale ainsi que à travers les capacités de chaque membre.

A la base MEDIATE a été construit et déployé comme un outil multi fonctionnel et multi rôle, pour faire circuler l'information de manière efficace et coordonner les interactions entre les personnes âgées et leur réseau d'aides, ainsi qu'entre les réseaux d'aides professionnelles et les aidants informels.

Les objectifs étant les suivants :

- 1) Assurer une intégration optimale des aidants informels au niveau de l'écosystème professionnel de l'aide aux personnes âgées et ;
- 2) Faciliter l'émergence de nouveaux services découlant du réseau informel complémentaire aux réseaux déjà existants.

L'originalité fondamentale de MEDIANTE est de construire sur des multi talents (ouverture, initiatives et implication active) de tous les parties prenantes informelles, dans le développement et dissémination des services formels et informels, visant enrichir de manière général les capacités des personnes âgées, en particulier renforçant le lien entre le social et le médical, offrant seulement les informations sollicités (et rien de plus) à une partie prenante spécifique.

MEDIANTE est également une solution indépendante des technologies spécifiques, comme les dispositifs et applications présentés dans le projet. Dans ce cas en particulier, MEDIANTE, vise à arriver à un fort niveau d'inter opérationnalité grâce à un plan d'action de services web appliqués et un modus opérandi, laissant aussi l'espace pour les échanges concernant les pratiques de qualité et, davantage, *benchmarking*, performance....

Cette indépendance de toute technologie spécifique implique une expérimentation dans MEDIANTE, ciblant au moins deux différents services d'interface pour les personnes âgées : Touchscreen VisAge et connexion internet TV application e-Lio.

Ce niveau d'inter opérationnalité est renforcé par la totalité de la configuration du management des informations, laissant l'espace pour l'intégration d'autres plateformes similaires aujourd'hui ou/et pour des évolutions technologiques et des services dans le futur.

**Partenaires** : Living Lab VisAge of the European Network of Living Labs (France), la Fondation Suisse pour les Téléthèses (FST), un partenaire Luxembourgeois et un partenaire Roumain

## UN DEVELOPPEMENT DES ORGANES OPERATIONNELS

Un conseil scientifique composé de personnalités scientifiques et académiques compétentes dans les différents aspects du vieillissement pour leur expertise dans les domaines stratégiques du PGI et sont indépendantes des autres instances de l'association.

Le conseil scientifique a vocation à faire émerger des projets d'envergure nationale ou internationale, susceptibles de faire avancer l'état de la connaissance et de créer de l'innovation. Il donne en particulier son avis sur les programmes de recherche et de formation.

Un comité de pilotage sera créé et se réunira une fois par trimestre avec pour mission de travailler sur les actions engagées par l'association dans le respect des orientations stratégiques.

## UNE EVALUATION INTERNE DES ACTIONS

Depuis la création du PGI, l'équipe a développé un certain nombre d'actions et il paraît important avant de s'orienter sur d'autres réflexions et projets d'évaluer le travail engagé auprès des ses partenaires.

C'est pourquoi, le PGI mettra en place en fin d'année :

- une analyse des retours des questionnaires de satisfaction remis lors de chaque conférence ou colloque organisés au cours de l'année ;
- l'utilisation du module statistique de fréquentation du site Internet du PGI permettant de connaître le nombre de visiteurs, les pages consultées...